

Rapport d'activités



Crédit : Jardins A. Guérin



Association des
producteurs maraîchers
du Québec

2023–
2024

TABLE DES MATIÈRES

5	À propos
6	Mot de la présidente
8	Mot du directeur général
10	AMPQ en action
15	Production
20	Marchés
24	Promotion
28	Événements
31	Équipe



L'Association des producteurs maraîchers du Québec

L'Association des producteurs maraîchers du Québec (APMQ) rassemble les producteurs responsables de 80 % de la production maraîchère du Québec. Son but? Assurer la pérennité du milieu horticole et le rendre encore plus prospère pour ses producteurs et la population québécoise. Le secteur maraîcher contribue déjà de manière significative au PIB québécois, à hauteur de 882 millions de dollars, et crée plus de 10 000 emplois directs, indirects et induits chaque année.

Pour remplir sa mission, l'APMQ représente ses membres auprès des gouvernements et des acteurs de l'industrie sur les enjeux qui les préoccupent, coordonne le développement de nouvelles pratiques de production et de mise en marché innovantes et durables, et participe à la promotion des fruits et légumes du Québec auprès du grand public.





Catherine Lefebvre

Présidente du conseil
d'administration

Mot de la présidente

Nous sommes les leaders de l'industrie

La dernière année a démontré de manière tangible le leadership de l'APMQ. Votre association est une référence auprès des différents paliers de gouvernements. Elle est respectée et activement engagée dans la défense de vos intérêts.

Des exemples concrets démontrent notre leadership. À Québec, en collaboration avec l'Union des producteurs agricoles (UPA), nous avons réussi à faire reculer le gouvernement sur la hausse de l'indexation du salaire minimum prévue pour la main-d'œuvre étrangère, sans oublier les diverses mesures de soutien financier à la suite de la saison 2023. De plus, nous avons obtenu la révision des programmes de gestion de risques dans le secteur maraîcher. Nous représentons vos intérêts et nous défendons avec vigueur votre point de vue sur les enjeux de conformité des installations de lavage en plus de faire valoir l'importance économique du secteur au comité de travail sur la compétitivité du secteur horticole. Grâce à nos interventions, nous avons obtenu l'implantation d'une stratégie d'allègement réglementaire. L'Association, avec l'expertise de son personnel, occupe une position prépondérante dans le domaine de l'agronomie. Elle entretient des liens étroits avec les clubs-conseils ainsi qu'avec les experts du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ).

Nous avons été invités à de nombreuses reprises au Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la Chambre des communes à Ottawa. Que ce soit pour les enjeux de la réciprocité des normes ou pour la dynamique entourant les relations commerciales des intervenants de la chaîne d'approvisionnement, notre opinion est prise en considération et fait régulièrement l'objet de recommandations de la part des députés fédéraux. Aussi, le savoir-faire de l'APMQ a été salué au niveau national, puisque nos collègues des Producteurs de fruits et légumes du Canada ont demandé à notre directeur général de

défendre les intérêts de l'industrie dans le cadre du travail menant à la mise en place du Code de conduite du secteur de l'épicerie.

Parmi nos autres réalisations, la création d'une Chambre de coordination et de développement de la recherche sur les légumes de champ n'aurait pas été possible sans le leadership de l'APMQ.

D'autre part, il va sans dire que l'Association a permis la création du Réseau d'expertise en innovation horticole. Les travaux visant le développement et l'implantation de technologies pour réduire l'utilisation de la main-d'œuvre et pour favoriser des pratiques agroenvironnementales plus efficaces sont essentiels pour assurer la compétitivité à long terme de notre secteur.

Plus que jamais, l'APMQ est la référence du secteur maraîcher auprès des interlocuteurs, tant à Québec qu'à Ottawa. Elle joue un rôle prépondérant dans le secteur de la vente au détail et de la distribution en entretenant des échanges constants avec les différents acteurs, que ce soit à l'échelle nationale ou locale.





Patrice Léger Bourgoin
Directeur général

Mot du directeur général

Une crédibilité au bénéfice du secteur

La voix de l'APMQ permet des interventions structurées et crédibles en raison de l'expertise de sa permanence, qui est reconnue tant auprès des cabinets politiques que de l'administration publique. L'année qui s'achève a été marquée par des interventions de l'APMQ sur de nombreux enjeux affectant vos entreprises et qui ont donné des résultats positifs.

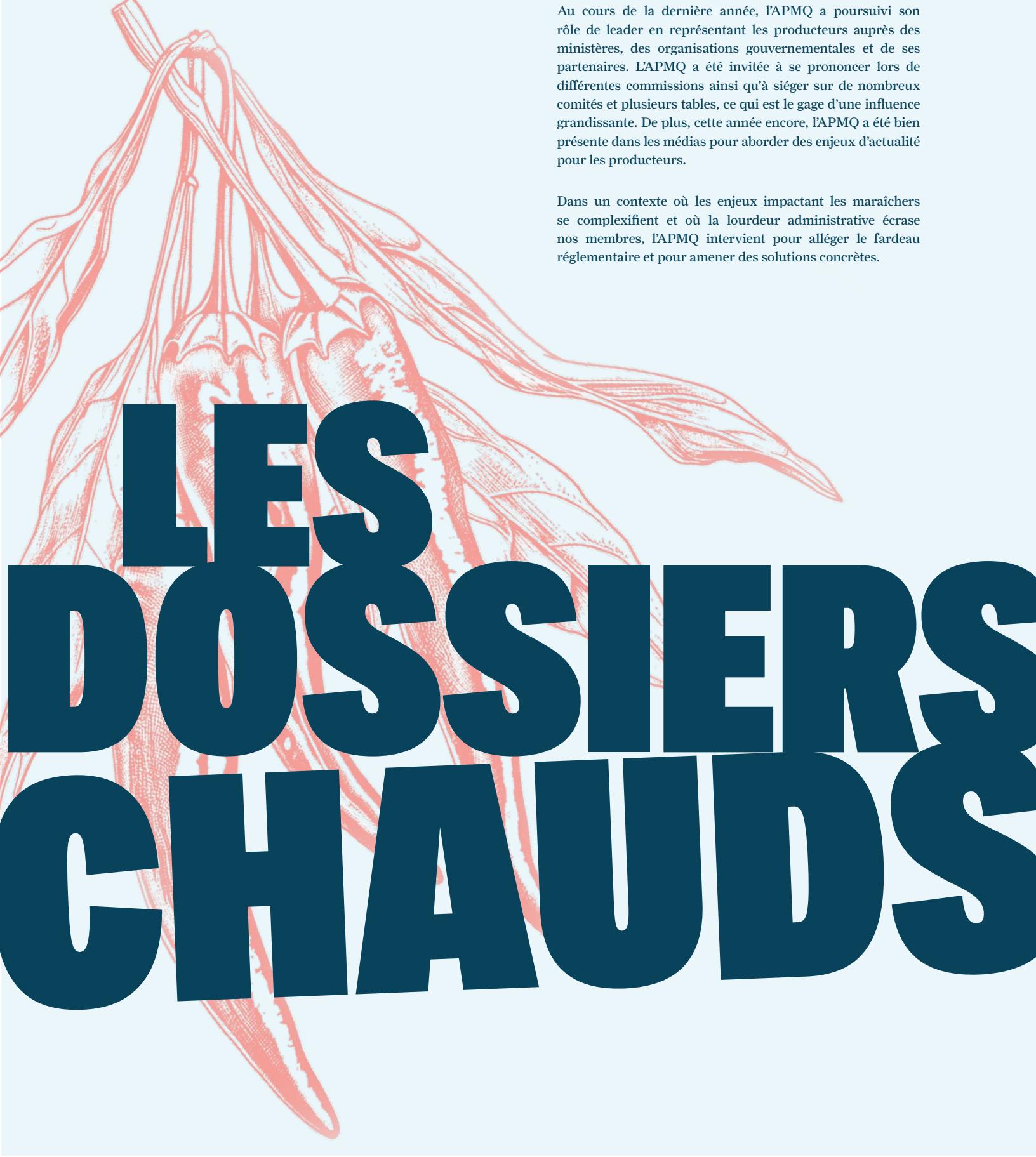
Nous avons beaucoup insisté auprès des instances gouvernementales sur l'importance de la collaboration afin d'assurer la compétitivité du secteur maraîcher québécois à long terme. Ainsi, nous avons fait valoir, par exemple, que l'encadrement réglementaire des eaux de lavage calqué sur les mêmes principes que ceux en application dans le secteur industriel était inconcevable et nuirait à notre secteur. Les arguments que nous avons avancés ont été entendus et le gouvernement est retourné à la planche à dessin. Un autre exemple concret est le recul du gouvernement du Québec sur le retrait des Certificats d'acceptation du Québec (CAQ) génériques ainsi que sur le salaire plancher des travailleurs étrangers temporaires. Les interventions de l'APMQ ont donné des résultats tangibles et directs aux bénéfices de ses membres.

Au cours de l'année à venir, les enjeux de la résilience de notre secteur aux changements climatiques seront au premier plan de nos interventions. Nous sommes préoccupés par les nombreux défis auxquels nous dev(r)ons faire face. Il est impératif de se doter d'un solide plan de match, sans quoi il sera extrêmement difficile de poser des actions structurantes au bénéfice de l'ensemble des entreprises maraîchères. À Québec, nous planchons sur un plan d'action. À Ottawa, nous scrutons attentivement les mesures mises de l'avant après le dépôt des recommandations pour améliorer la résilience du secteur horticole canadien.

Bref, l'APMQ est un acteur clé dans le développement des politiques publiques entourant le secteur maraîcher. Nous n'hésitons pas à intervenir avec énergie pour faire valoir vos intérêts et assurer le développement harmonieux de vos entreprises.

EN ACTION
EN ACTION
EN ACTION
EN ACTION
APMO
EN ACTION
EN ACTION
EN ACTION
EN ACTION

L'APMQ, c'est votre voix



Au cours de la dernière année, l'APMQ a poursuivi son rôle de leader en représentant les producteurs auprès des ministères, des organisations gouvernementales et de ses partenaires. L'APMQ a été invitée à se prononcer lors de différentes commissions ainsi qu'à siéger sur de nombreux comités et plusieurs tables, ce qui est le gage d'une influence grandissante. De plus, cette année encore, l'APMQ a été bien présente dans les médias pour aborder des enjeux d'actualité pour les producteurs.

Dans un contexte où les enjeux impactant les maraîchers se complexifient et où la lourdeur administrative écrase nos membres, l'APMQ intervient pour alléger le fardeau réglementaire et pour amener des solutions concrètes.

LES DOSSIERS CHAUDS

Allègements administratifs

À la suite de manifestations des producteurs agricoles et des pressions exercées par divers secteurs, dont celles des producteurs maraîchers, le gouvernement a annoncé une série d'allègements principalement en lien avec l'environnement. Bien que la réglementation en vigueur n'a pas encore intégré ces changements, l'APMQ s'engage activement à titre de vigie à intervenir dans les cas de nouvelles modifications réglementaires.

Eaux de lavage et prélevement en eau

L'APMQ continue de siéger au sein de deux comités, en collaboration avec le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) et le MAPAQ, qui traitent des eaux de lavage. Des études et un groupe de travail ont commencé leurs activités. Les travaux se poursuivent pour définir les attentes concrètes concernant la réglementation et son suivi. Un nouveau comité devrait bientôt être formé pour aborder les exigences en matière de prélèvement d'eau.

Assurance récolte

L'APMQ a donné un mandat pour identifier les principaux problèmes avec la protection d'assurance récolte pour le secteur maraîcher et effectuer des recommandations destinées à la Financière agricole du Québec (FADQ) et au MAPAQ. L'APMQ travaille en partenariat avec ces organisations pour faire progresser les douze pistes d'action identifiées.

Code de conduite des détaillants

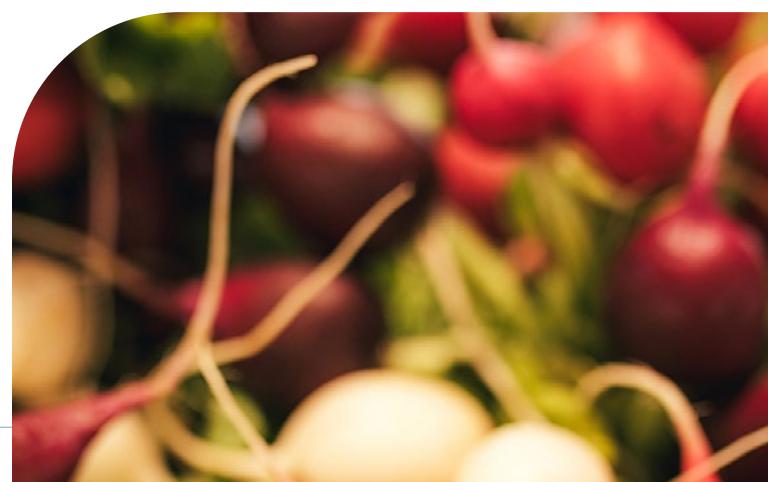
Après quelques années de travail, les principaux détaillants du secteur canadien de l'alimentation ont accepté de participer sur une base volontaire au Code de conduite des détaillants. Les dispositions entreront en vigueur à l'été 2025. Le Code vise à faciliter les relations entre les fournisseurs et les grands détaillants.

Main-d'œuvre

L'APMQ et ses partenaires ont siégé à un comité interministériel sur les travailleurs étrangers temporaires. Les discussions ont permis de convaincre le gouvernement de revenir sur sa décision d'imposer des CAQ spécifiques plutôt que des CAQ génériques pour les travailleurs étrangers temporaires. Le gouvernement provincial a fait volte-face quant à sa décision d'établir un salaire minimum plancher plus élevé pour la main-d'œuvre étrangère que le salaire minimum actuellement en vigueur dans la province.

Agri-relance

L'APMQ a talonné le MAPAQ pour s'assurer du déclenchement de l'initiative Agri-relance en lien avec les dommages causés par la pluie en 2023. L'initiative, qui vise à couvrir les coûts excédentaires et qui sera dotée d'un budget de 22,5 M\$, sera annoncée officiellement d'ici la fin de 2024.



L'APMQ se fait entendre

Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la Chambre des communes du Canada sur l'abordabilité de l'épicerie.

Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la Chambre des Communes du Canada sur les enjeux relatifs au secteur horticole. Dans son rapport intitulé Améliorer la résilience du secteur horticole canadien, plusieurs propositions de l'APMQ sont retenues dans les recommandations soumises par les parlementaires.

Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la Chambre des communes du Canada sur l'impact des ajustements à la frontière pour le carbone et la réciprocité des normes sur l'agriculture canadienne.



Des partenariats qui portent fruits (et légumes)

Table de travail sur la main-d'œuvre en agriculture

Comité tripartite sur les eaux de lavage de fruits et légumes

Comité technique sur les eaux de lavage de fruits et légumes

Producteurs de fruits et légumes du Canada

Table horticole de l'UPA

Table sur l'agriculture biologique de l'UPA

Comité orientation - Groupe de travail sur la compétitivité du secteur maraîcher et fruitier

Groupe de travail sur la compétitivité du secteur maraîcher et fruitier

Partenaires de la SNAAQ



PRODUCTION
PRODUCTION
PRODUCTION
APMQ
PRODUCTION
PRODUCTION
PRODUCTION

Une année charnière pour la Chambre de coordination et de développement et son Fonds d'innovation maraîcher

Après de nombreuses années de démarches, les premières factures pour la contribution à la recherche ont été acheminées au début du mois d'octobre 2024.

Parallèlement, l'équipe de l'APMQ a lancé le premier appel à projets du Fonds d'innovation maraîcher. Elle a rédigé les procédures, constitué un comité d'évaluation et créé un site Internet pour faciliter la communication avec les producteurs et les demandeurs de projets. C'est une excellente nouvelle pour ce premier appel à projets, car le Fonds pourra financer des initiatives prometteuses pour le secteur.

Dans l'optique de l'appel à projets de l'année 2025, l'APMQ a également commandité un sondage pour mettre à jour les priorités de recherche auprès des producteurs. Ce sondage sera lancé en novembre de l'année en cours.

Finalement, l'APMQ a également travaillé sur un projet de modification au Règlement pour inclure les producteurs dont les données de vente ne sont pas détenues par la FADQ, à la demande de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec. Des consultations adjointes sous forme d'ateliers de discussion ont eu lieu tout au long du mois d'octobre pour recueillir les avis et commentaires des producteurs en amont du vote prévu à l'assemblée générale annuelle 2025.

Plus de données pour mieux suivre et comprendre le marché maraîcher

L'APMQ a finalisé le développement de la plateforme Vendre Futé, avec le soutien de BambooSoft et de Forest Lavoie Conseil. Ce projet, initié en 2020, nécessitait encore une assistance technique pour établir la liaison informatique entre les données du département de l'Agriculture des États-Unis (United States Department of Agriculture, USDA) et celles de la plateforme. Dès janvier 2025, tous les membres de l'APMQ auront accès à cette dernière. Les rapports interactifs permettront de visualiser les prix sur le marché américain et ceux de la Place des Producteurs (uniquement pendant la période estivale). L'intégration de données provenant des détaillants est également en cours. Ces rapports pourront être personnalisés selon vos besoins : période, mode de production, conditionnement, etc.



Phytoprotection

Demandes d'extension d'homologation

L'APMQ a participé aux ateliers de priorisation pour les homologations de pesticides à usage mineur afin d'identifier les besoins pour l'ensemble des cultures horticoles au Québec pour 2024. Elle était également présente lors des journées de la Rencontre nationale de priorisation, qui ont eu lieu à Gatineau les 19 et 20 mars 2024.

Au cours de la saison 2023-2024, douze demandes d'extension d'homologation ont été préparées et soumises au programme d'extension du profil d'emploi pour usages limités, dont six concernent les légumes de champ, soit :

- DELEGATE contre l'altise dans les légumes racines (sous-groupe de culture 1B);
- ALIETTE contre le mildiou dans les échalotes;
- DECIS 100 EC contre la punaise terne dans les poivrons;
- CUEVA contre la brûlure cercosporéenne dans les carottes;
- XENTARI contre le perceur de la courge dans le groupe de culture des cucurbitacées;
- PARASOL WG contre la brûlure bactérienne dans le groupe de culture bulbe.

Homologations d'urgence

En parallèle des demandes d'extension d'homologation, l'APMQ a promu quatre demandes d'homologation d'urgence pour lutter contre la mouche du chou dans les cultures de rutabaga et de rabiole en tant que substitut au chlorpyrifos. Une demande d'homologation d'urgence de l'herbicide SPIN-AID pour les betteraves a également été déposée afin de pallier l'indisponibilité du BETAMIX B, mais elle a malheureusement été refusée par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) de Santé Canada. L'APMQ a interpellé les gouvernements pour améliorer le processus d'homologations d'urgence pour faire face aux changements climatiques qui s'intensifient.



Actions de communication et de sensibilisation

L'APMQ assure la diffusion d'informations sur les nouvelles homologations en production horticole à l'aide de divers moyens de communication, tels que les rencontres de la Table horticole de l'UPA, le journal Primeurs maraîchères, et l'envoi régulier de listes mises à jour aux conseillers et aux associations concernées.

En collaboration avec Phytodata, l'APMQ a organisé plusieurs vitrines à moindres risques dans les cultures d'oignons et de laitues dans les terres noires. Une quarantaine de producteurs et conseillers ont pu observer des pratiques culturales utilisant des pesticides avec des indices de risques réduits pour la santé et l'environnement.

Un webinaire a également été coorganisé avec le Carrefour industriel et expérimental de Lanaudière (CIEL) pour présenter les résultats des vitrines à moindres risques dans les carottes et le chou pommé.

Grâce au financement du Comité oignon de l'APMQ, un représentant a eu l'opportunité d'assister au congrès de la National Onion Association. Ce rendez-vous a été suivi d'un webinaire présentant les avancées et les résultats de recherche dans le domaine de la production d'oignons en Amérique du Nord.

Les Mercredis maraîchers

Du 24 janvier au 27 mars, l'APMQ a organisé huit webinaires par semaine, le mercredi, à midi. Ces webinaires ont abordé différents aspects de la gestion de la main-d'œuvre, à la commercialisation des produits maraîchers, à la réglementation des eaux de lavage, ainsi qu'à des sujets de phytoprotection.

Bulletins Info-marchés

Pendant la saison des asperges, une infolettre sur l'actualité de la production de toutes les régions de productrices d'asperges, ainsi qu'un relevé de prix des principaux marchés, dont la Place des producteurs, sont envoyés aux producteurs. En 2024, sept Info-marchés Asperges ont été distribués aux membres du Comité asperge de l'APMQ.

Un bulletin Info-marchés du Comité carottes est envoyé chaque jeudi aux producteurs de carottes. Il contient des informations sur les prix des principaux marchés locaux et sur les exportations. Pendant la campagne agricole 2023-2024, un total de 29 Info-marchés Carottes ont été distribués.



Réseau d'expertise en innovation horticole



Sous une nouvelle image alignée avec ses objectifs centrés sur l'horticulture, le Réseau d'expertise en innovation horticole (REIH) a obtenu plus de 1 million de dollars pour poursuivre ses opérations et mettre en place la Stratégie d'accélération de l'adoption d'agritechnologies en horticulture (Stratégie 3AH). Pour soutenir la Stratégie 3AH, le REIH peut compter sur un appui financier de 760 000 \$ à travers un programme dédié du MAPAQ.

En parallèle, le projet de pérennisation des activités d'information et de diffusion sur les nouvelles technologies, un projet distinct, a reçu un financement de 250 000 \$ sur deux ans grâce au Programme de développement territorial et sectoriel (PDTs) du MAPAQ.

Bilan de l'année 2024 :

- Conception de la nouvelle identité visuelle pour l'affichage sur les réseaux sociaux et d'une infolettre pour le REIH.
- Organisation d'un nouveau groupe de consultation pour identifier les besoins en automatisation liés à la main-d'œuvre et à l'efficacité opérationnelle des entreprises maraîchères.
- Organisation d'une démonstration du pulvérisateur de précision ARA d'Ecorobotix, ayant rassemblé plus de 50 producteurs et productrices maraîchères.
- Conduite de trois groupes de discussion sur l'adaptation d'une technologie pour le déploiement de filets d'exclusion pour des cultures maraîchères, notamment les solanacées et les brassicacées.

Concernant la Stratégie 3AH :

Les travaux ont démarré pour la création d'un protocole d'évaluation des technologies de désherbage, en collaboration avec l'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA). De plus, une demande de financement est en cours pour le développement d'un outil d'aide à la décision destiné à évaluer la compatibilité des technologies de désherbage avec les pratiques spécifiques aux cultures de légumes racines.

MARCHES
MARCHÉS
APMQ
MARCHÉS
MARCHES

Rapport d'activités de la division
des marchés pour l'année 2024

Marché des Jardiniers

Près de 60 ans d'affluence!

Le Marché des Jardiniers est une véritable institution qui, depuis près de 60 ans, attire passionnés et curieux. Avec une affluence toujours grandissante, les visiteurs découvrent une multitude de produits frais et artisanaux provenant de producteurs et commerçants de la région. Dans une ambiance rustique, les clients peuvent communiquer directement avec les exploitants, ce qui leur procure une grande satisfaction. Encore cette année, la participation à l'évènement de «La fête des récoltes» organisé par la Ville de La Prairie a connu un franc succès. C'est une occasion spéciale où les gens de la communauté peuvent se divertir, apprendre et échanger.

Le projet de revitalisation du marché, amorcé l'an passé, nous a demandé beaucoup d'énergie pour le faire avancer cette année. Malgré plusieurs rencontres avec la Ville de La Prairie, la Société d'agriculture de La Prairie, propriétaire des installations, et des organismes gouvernementaux, force de constater qu'il est difficile de réaliser un projet économiquement viable à long terme. La structure vieillissante présente des risques d'exploitation à moyen terme, soulignant la nécessité d'une profonde réflexion sur les opérations actuelles.



Votre voix, votre avenir

La Place des Producteurs en est à sa cinquième année d'activité depuis son déménagement du Marché Central sur le boulevard Pie-IX. Les maraîchers et leurs représentants offrent toujours des produits cueillis de jour et destinés à des clients de différents secteurs d'activité. Cependant, cette méthode de fonctionnement, qui existe depuis plusieurs décennies et qui consiste à récolter le jour, à mettre en boîte les produits et à transiger pendant la nuit avec les acheteurs, est un modèle d'affaires unique qui s'adresse à une clientèle très nichée. La pénurie de main-d'œuvre parmi les vendeurs, comme celle des acheteurs, le vieillissement des opérateurs, les coûts élevés du transport sont quelques facteurs qui entraînent le changement des habitudes de marché. On observe donc, avec les années, une diminution du volume transigé à la PDP en lien avec ces facteurs.

Une initiative d'un site transactionnel avec un groupe de producteurs (Hub) a été mise en place l'an dernier avec pour objectif d'offrir de nouveaux services, tels que l'achat à distance et la livraison. Ces services reposent sur un concept simple : une commande, une facture et une livraison. Cette nouvelle offre de fonctionnement permet de stabiliser la clientèle actuelle, de récupérer d'anciens clients et d'en attirer des nouveaux qui sont familiers avec ce genre de transaction. Bien que l'offre de produits sur le site transactionnel soit alléchante cette année et que sa simplicité d'utilisation soit remarquable, les résultats sont légèrement décevants. Différents facteurs expliquent cela, notamment le manque d'engagement des producteurs à favoriser ce nouveau mode de fonctionnement par rapport à leur habitude de mise en marché depuis des générations, leur manque de vision à long terme et des prix affichés sur le site qui ne reflètent pas la réalité du marché. Au cours des dernières années, plusieurs outils ont été mis à la disposition des producteurs, notamment un entrepôt réfrigéré moderne, un espace de consolidation de commande, un site transactionnel et la possibilité d'organiser une livraison structurée. Une réflexion s'impose, que veulent vraiment les producteurs?

Votre voix, votre avenir.

Campagne promotionnelle

Pour sa saison 2024, la Place des producteurs (PDP) désirait renforcer sa notoriété et continuer de promouvoir son nouveau service transactionnel, lancé l'an passé, pour permettre aux clients de commander et de recevoir leurs fruits et légumes 100 % québécois en moins de 24 heures.

Plusieurs activités de communication ont été déployées de juin à octobre.

Visuels statiques incluant des bannières promotionnelles

Vidéos *À la rencontre de nos producteurs* diffusées sur Facebook montrant des producteurs à l'œuvre dans leurs champs

Vidéo promotionnelle plus générique pour faire connaître et reconnaître la nouvelle plateforme de commandes en ligne

Achat média auprès de partenaires (Association des détaillants en alimentation du Québec, Marchés publics de Montréal)



PROMOTION
PROMOTION
PROMOTION
APMO
PROMOTION
PROMOTION
PROMOTION

Mangez Québec

Campagne rassembleuse

Dans le cadre de son initiative Mangez Québec, l'Association des producteurs maraîchers du Québec (APMQ) vise à augmenter la consommation des fruits et légumes québécois. Pour l'environnement. Pour l'économie. Pour la sécurité des aliments. Mais surtout pour le plaisir de déguster le délicieux bon goût de chez nous que nous offrent les productrices et producteurs d'ici.

Nous avons été vus partout par 1 Québécois sur 3 au minimum!

Le mix média entre le média payant (search, bannières, partenariats 360) et le marketing d'influence (défis de chef, visites à la ferme, recettes) a permis de générer plus de 19.8M d'impressions.

De nombreuses initiatives à haute visibilité déployées

- Six infolettres thématiques
- Défi des chefs avec Camilo et Amine de l'émission Les Chefs!
- Six capsules vidéo de test de goût
- 12 Nouvelles recettes
- Des collaborations avec des influenceurs
- Partenariat média avec Tastet, Ricardo et Bœuf Québec
- Création de trois capsules vidéo informatives avec Isabelle Huot
- 3 visites chez les producteurs

Et plus encore!



C'est bon quand
ça pousse chez nous.

**Mangez
Québec**
Fruits & légumes d'ici!



La participation des producteurs au cœur de la campagne

Le partage de photos par nos membres sur les réseaux sociaux, mettant en lumière de superbes champs, des familles, des fruits et légumes, des travailleurs, des sourires et des moments de la vie quotidienne, a été au cœur de la campagne de 2024. Ces publications ont connu un énorme succès, renforçant ainsi les liens entre le public et les producteurs tout en informant notre auditoire à propos de la production maraîchère.



Une augmentation soutenue

6 071
Instagram

(+1 950 nouveaux abonnés)

34 914
Facebook

(+1 561 nouveaux abonnés)

1 818
LinkedIn

19.8 M
D'impressions

Le mix média entre le média payant et le marketing d'influence a *permis de rejoindre 1 Québécois sur 3 au minimum.*

près de 9%
d'engagement moyen

Le taux d'engagement moyen des divers contenus de la campagne est largement en hausse (benchmark entre 1% et 3 %).

+3 points
de notoriété

Les Québécois qui disent connaître Mangez Québec, au moins de nom, après la campagne 2024.

Mesurer la notoriété

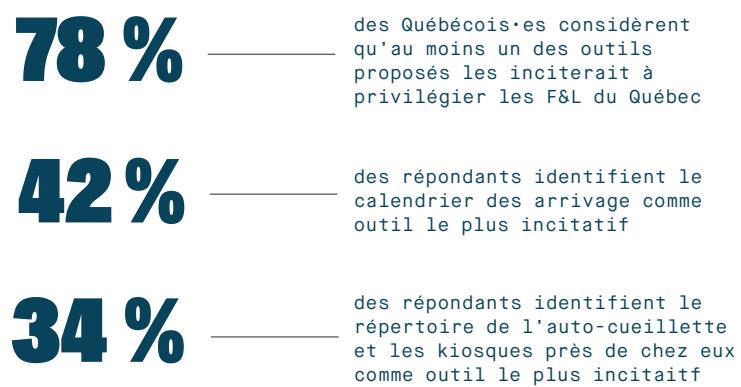
Un mandat a été confié à Léger afin d'évaluer la notoriété de Mangez Québec. Un sondage Omnibus auprès d'un échantillon de 1048 répondants du Québec sélectionnés aléatoirement via le panel Web de Léger a été mené pré et post campagne (Mars et Octobre 2024). Les répondants devaient répondre à deux questions :

1. *Avant aujourd’hui, avez-vous déjà entendu parler du programme Mangez Québec?*
 2. *Les outils suivants sont des initiatives mises en place par Mangez Québec. Parmi ces outils, lequel ou lesquels vous inciterait LE PLUS à privilégier les fruits et légumes du Québec?)*



7% connaissent sa mission et 19% (c. 16% en mars) connaissent de nom.

La proportion de celles et ceux qui n'ont jamais entendu parler du programme **a baissé de 7 points**.



Campagne Asperges

Mise en place d'une microcampagne d'une durée de 2 mois pour promouvoir les asperges du Québec auprès des consommateurs et instaurer un repère visuel par l'intermédiaire de l'élastique jaune. Cette offensive a été menée en collaboration avec Aliments du Québec.



Banquet

Journée APMQ 2023

C'était un grand plaisir de retrouver nos membres et partenaires lors de la première Journée APMQ, qui a eu lieu le 24 novembre dernier au Centre des congrès de Saint-Hyacinthe. Auparavant, notre assemblée générale annuelle (AGA) et notre banquet étaient deux événements distincts. Cette année, nous avons décidé de les combiner, ce qui a permis à nos membres de vivre une expérience à la fois stimulante et conviviale.

La journée a débuté avec l'AGA marquée par quatre conférences intéressantes portant sur deux thèmes majeurs : l'accès au marché européen et l'innovation comme moteur de croissance.

La soirée du banquet s'est déroulée dans une ambiance festive et chaleureuse, animée par Patrice Léger Bourgoin, directeur général de l'Association, aux côtés d'Isabelle Huot, porte-parole de Mangez Québec. Ensemble, ils ont préparé le terrain pour les humoristes Neev et Louis-José Houde, qui ont su faire rire l'assistance avec brio. La soirée s'est terminée sur une note énergique avec DJ Caron.



Prix de la Relève agricole :

Philippe et Marjolaine Beauregard du Potager Mont-Rouge Halte Gourmande

Prix Moisson d'or :

la famille Terrault, Cultures Gen V

Prix de reconnaissance :

Gérard Trudeau, Fermes Trudeau

Prix Paul-Coulombe :

Mario Isabelle



Rendez-vous Plaisirs maraîchers

Le rendez-vous annuel du début de saison a eu un franc succès avec un record d'assistance et une salle comble de 280 invités. L'événement a permis de souligner l'importance de prendre un précieux moment pour permettre aux membres de l'APMQ d'échanger, de s'encourager, mais aussi pour se féliciter du travail accompli avec pour objectif ultime d'exercer l'un des métiers les plus nobles : nourrir les gens! L'événement fut aussi l'occasion de remettre le prestigieux prix Mélior à Sophie Perrault, qui quittait ses fonctions de directrice générale de l'Association québécoise de la distribution de fruits et légumes (AQDFL). Rappelons que l'objectif du prix Mélior est d'honorer le dévouement de personnes qui se démarquent par leurs efforts à l'égard de la commercialisation et de la promotion des fruits et légumes du Québec.



**Merci à nos
généreux
partenaires!**

EQUIPE
ÉQUIPE
APMQ
ÉQUIPE
ÉQUIPE

Équipe de la permanence



Jean-Philippe Bernatchez
– Directeur adjoint aux opérations des marchés



Louise Binette
– Responsable de la comptabilité



Michel Boulay, CPA
– Conseiller financier



Soumia El Mahdaoui, AGR
– Conseillère en agronomie



Amélie Ethier
– Adjointe administrative



Izmir Hernandez
– Conseillère en innovation



Stéphanie Forcier
– Gestionnaire des communications et des relations publiques



Patrice Léger Bourgoin
– Directeur général



Catherine Lessard,
AGR, M.SC
– Directrice générale
adjointe



Benoit Provost, CPA
– Directeur de l'administration et des finances



Yvan Roy
– Directeur opérations et développement des marchés



Ysaline Tassel
– Agente de recherche

Conseil d'administration



Catherine Lefebvre
– Présidente



Éric Van Winden
– 1^{er} vice-président



Jocelyn Gibouleau
– 2^e vice-président



David Côté
– 3^e vice-président



Amélie Coulombe



Geneviève Guinois-Côté
– Secrétaire



Joffrey Parent
– Trésorier



Sébastien Angers



Luc Hervieux



Gabriel Leclair



Normand Legault



Sylvain Guinois



Catherine Mailhot



Michel Sauriol



Sylvain Terrault



Association des
producteurs maraîchers
du Québec